

### Subsides

Est-on d'accord sur la suggestion du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)?

Des voix: Oui.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

### LES ANCIENS COMBATTANTS

MOTION DE RENVOI DU RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE DU TAUX DE BASE DES PENSIONS AU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Allan J. MacEachen, au nom de M. MacDonald (Cardigan), propose:

Que le rapport du groupe d'étude mixte sur le taux de base des Pensions, déposé le 31 janvier 1973, soit renvoyé au comité permanent des affaires des anciens combattants.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

### LES SUBSIDES

LA LOI DES SUBSIDES N° 1, 1973

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. McCleave, reprend l'étude, interrompue le mercredi 14 février, du bill C-141, accordant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973, présenté par M. MacEachen au nom de M. Drury.

**M. le président:** Quand la séance a été levée hier soir, le comité étudiait le crédit 20a du ministère de l'Environnement.

Sur l'article 2—*Annexe*.

**M. Harding:** Monsieur le président, j'aimerais profiter de l'occasion pour passer en revue brièvement les activités du ministère de l'Environnement en général. Certains progrès ont été réalisés depuis sa création et, à l'heure actuelle, on prend certaines mesures encourageantes, mais, dans l'ensemble, les réalisations dans le domaine de l'environnement sont plutôt décevantes. J'aimerais signaler plusieurs domaines où il existe, à mon avis, des déficiences fondamentales et aussi proposer certains changements qui pourraient aider à éliminer ces déficiences. J'aimerais tout d'abord faire quelques commentaires généraux.

Dans le passé, on a grossièrement négligé les problèmes de l'environnement partout au Canada. Tous les paliers de gouvernement, et le public en général, ont toléré la détérioration du milieu. Ceux qui s'y sont opposés ont été accusés d'enrayer le progrès ou d'essayer de supprimer délibérément des occasions d'emploi dans certaines régions précises. En général, par le passé, le grand public a accepté sans trop protester le droit de l'industrie à polluer notre air et nos eaux, parce que l'emploi et les occasions d'emploi étaient de la plus grande importance. On croyait que la pollution de notre environnement était une faible rançon à payer pour la création d'emplois. Peu de gens ont prévu que la reddition des comptes à l'égard

[M. l'Orateur.]

de la pollution allait venir bien des années plus tard et que le coût allait en être exorbitant.

Des années de négligence et d'immobilisme à tous les paliers de gouvernement ont abouti à des graves problèmes de pollution, non seulement au Canada mais dans la plupart des pays industrialisés. De fait, la situation s'aggrave tellement que toute la civilisation elle-même se trouve menacée. On en voit les signes avant-coureurs partout, tandis que de nombreux pays, y compris le nôtre, ne savent pas prendre les devants et affronter ce défi. Pour une large part, on passe outre au vrai problème, car les gouvernements en place ne sont pas encore prêts à apporter à notre société les grands changements nécessaires à l'aménagement d'un environnement propre, sain et sûr pour vivre et travailler. Le gouvernement fédéral ne consent pas à passer à l'action ni, comme il le doit, à battre la voie dans de nombreux domaines affectant l'environnement. Comme conséquence, les futures générations de Canadiens auront la tâche non enviable de tenter de résoudre les problèmes d'environnement qu'on pourrait prévenir si des mesures efficaces étaient prises à temps.

• (1620)

Le gouvernement actuel a eu l'occasion de se porter véritablement à l'avant-garde dans le domaine de l'environnement. Il a failli à se mesurer suffisamment à la tâche. Alors que les Canadiens se tournaient vers un objectif national concerté sur la question de l'environnement, le gouvernement actuel a échappé à ses responsabilités. Au moment où les Nations Unies réclament une pensée et une orientation établies dans un commun effort international et qu'elles accentuent le besoin de se concentrer à l'échelle mondiale, on découvre que le gouvernement canadien morcelle délibérément l'objectif national. Nous avons l'occasion de créer des normes nationales, lors de l'adoption, au cours de la dernière Législature, de la loi sur les ressources en eau du Canada. Le gouvernement a choisi plutôt de déléguer effectivement aux provinces le droit d'établir leurs propres normes, ce qui a abouti au morcellement de la juridiction et du contrôle plus que jamais auparavant. Comme résultat, on constate que la loi sur les ressources en eau du Canada, dont le but principal est de lutter contre la pollution des eaux partout au pays, demeure lettre morte sans que le ministère n'y ait recours.

J'ai déjà déclaré que le Canada avait besoin d'une politique intégrée de l'environnement. C'est essentiel si nous voulons faire face aux nombreux changements qui se produisent aujourd'hui dans ce domaine. Notre terre ne peut porter qu'un certain nombre d'humains. Les éléments fondamentaux nécessaires à la vie ont été placés sur la terre, il y a bien longtemps, et, grâce aux agents d'évolution, des systèmes se sont développés et les recyclent constamment. La réaction entre les organismes et cet environnement a donné lieu à des systèmes complexes d'entretien de la vie dans lesquels l'air, l'eau, les substances nutritives et les ressources en énergie pour les habitants de la terre sont normalement maintenues par les habitants eux-mêmes. L'homme dépend tellement de ces processus naturels que les politiques qu'il élabore pour régir ces actions doivent assurer leur maintien en tout temps. Ce n'est pas ce qu'on fait et il y a de plus en plus de preuves que certains systèmes d'entretien de la vie sont gravement mis en danger. C'est pourquoi il est si important de s'occuper de nos problèmes de l'environnement.

La plupart des ressources terrestres peuvent se renouveler indéfiniment grâce à des cycles naturels, mais certaines ne le peuvent pas. Par exemple, les réserves de